

**COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE REUNION EST**  
Bras-Panon – Plaine des Palmistes – Saint-André  
Saint-Benoît – Sainte-Rose - Salazie

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**AFFAIRE 2024\_C\_162**

**PARTICIPATION FINANCIERE AU BUS DE L'ENTREPRENARIAT INITIATIVE REUNION EN 2024**

**L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE QUATRE NOVEMBRE**, le Conseil Communautaire de la Communauté Intercommunale Réunion Est, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Communautaire, la séance a été ouverte sous la présidence de **Monsieur Patrice SELLY**.

Le Président certifie que la convocation initiale du Conseil Communautaire avait été faite, le **29/10/2024**.

Le nombre des membres en exercice est **48**.

Nombre de membres :

| <b>Présents</b> | <b>Représentés</b> | <b>Absents</b> | <b>Total des votes</b> |
|-----------------|--------------------|----------------|------------------------|
| <b>34</b>       | <b>7</b>           | <b>7</b>       | <b>41</b>              |

**ETAIENT PRESENTS :**

Monsieur Patrice SELLY, Monsieur Dominique PANAMBALOM, Monsieur Joé BEDIER, Monsieur Johnny PAYET, Madame Sidoleine PAPAYA, Monsieur Ridwane ISSA, Madame Isabelle PERMACAONDIN, Madame Monique MARIMOUTOU-TACOUN, Monsieur Georges PARVEDY, Monsieur Patrice BOULEVART, Madame Elodie PRAUD, Monsieur Mario MOREAU, Madame Sonia ALBUFFY, Madame Anne CANAGUY, Monsieur Jean-Marc PEQUIN, Monsieur Laurent RAMASSAMY, Monsieur Jean-Paul CONSTANT, Monsieur Jean Yannick RAMIN, Monsieur Laurent PAPAYA, Madame Jimmye COUPOU, Monsieur Jean Marie VIRAPOULLE, Madame Marie Lise CHANE TO, Monsieur Jean Stéphane SOUPRAMANIEN, Monsieur Jean Claude FENELON, Monsieur Augustin CAZAL, Monsieur Bruno ROBERT, Madame Odile DAMOUR, Monsieur Jean Louis VITAL, Madame Sophie AUDIFAX-LEBON, Monsieur Axel BOUCHER, Monsieur Patrick DALLEAU, Monsieur Bertrand PICARD, Monsieur Daniel GONTHIER, Madame Cindy SOUCANE

**ETAIENT ABSENTS :**

Madame Sabrina DIJOUX, Madame Primilla CEVAMY, Madame Alexa SOUPOU, Madame Catherine Anne PAYET, Monsieur Moussa SAÏD, Madame Michèle MARIAYE, Madame Sabrina RAMIN

**ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :**

Monsieur Jeannick ATCHAPA donne procuration à Madame Sidoleine PAPAYA, Madame Stéphanie POÏNY TOPLAN donne procuration à Monsieur Georges PARVEDY, Monsieur Gilles NAZE donne procuration à Madame Isabelle PERMACAONDIN, Madame Viviane PAYET BEN HAMIDA donne procuration à Monsieur Jean Marie VIRAPOULLE, Madame Sylvie PAYET donne procuration à Madame Monique MARIMOUTOU-TACOUN, Madame Valentine SERRANO donne procuration à Madame Odile DAMOUR, Madame Lorraine MERGY donne procuration à Monsieur Bertrand PICARD

**SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Patrice BOULEVART** qui accepte, a été désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.

Que la condition de quorum a été atteinte.

## **AFFAIRE - 2024\_C\_162**

### **PARTICIPATION FINANCIÈRE AU BUS DE L'ENTREPRENARIAT INITIATIVE RÉUNION EN 2024**

#### **I – CONTEXTE**

L'association INITIATIVE REUNION, régie par la loi de 1901, est dédiée à la promotion et au soutien des futurs entrepreneurs. Elle prépare les porteurs de projets et en facilitant leur accès au financement bancaire. Cette assistance se manifeste par l'octroi de prêts d'honneur, sans intérêts ni garanties, destinés aux créateurs, repreneurs ou développeurs d'entreprises.

Elle met également à disposition des entrepreneurs des bénévoles expérimentés, agissant en tant que parrains, pour les accompagner dans la croissance de leurs activités. Cette approche permet aux entrepreneurs de développer un réseau plus étendu de partenaires et de contacts, un atout clé pour le succès et le développement de leur entreprise.

Engagée à renforcer son soutien aux porteurs de projets issus des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV), INITIATIVE REUNION a répondu activement à l'appel à projet « Bus de l'Entrepreneuriat pour Tous » lancé par BPI France, devenant lauréate de cette initiative.

Le Bus de l'Entrepreneuriat pour Tous est une solution collaborative et itinérante, ciblant en priorité les Quartiers Politiques de la Ville. Ce dispositif repose sur quatre missions principales :

- La promotion des solutions locales d'accompagnement et de financement des projets d'entreprise ;
- La détection des porteurs d'idées, des futurs entrepreneurs et des chefs d'entreprise déjà en activité ;
- L'accueil, l'orientation et le soutien à la recherche de financements publics ;
- Le suivi et l'accompagnement des entrepreneurs.

Ce bus constitue une réponse adaptée aux défis spécifiques du développement économique dans ces territoires. La culture entrepreneuriale reste encore modeste dans des communes éloignées telles que Salazie, Sainte-Rose ou la Plaine des Palmistes. Ainsi, le Bus de l'Entrepreneuriat offre une solution concrète pour surmonter ces obstacles et dynamiser l'esprit d'entreprise dans ces régions.

#### **II- PROPOSITION D'UNE PARTICIPATION FINANCIÈRE**

L'objectif du présent rapport consiste à valider l'attribution d'une participation financière de 16 350 € sollicitée par INITIATIVE REUNION auprès de la CIREST pour 2024 selon le plan de financement ci-après :

| <b>CHARGES</b> | <b>MONTANT EN €</b> | <b>PRODUITS</b> | <b>MONTANT EN €</b> |
|----------------|---------------------|-----------------|---------------------|
| Achats         | 1000,00 €           | Participation   | 16 350,00 €         |

|                                    |                    | CIREST            |                    |
|------------------------------------|--------------------|-------------------|--------------------|
| Services Extérieurs                | 2500,00 €          | BPI France        | 32 750,00 €        |
| Autres services existants          | 4500,00 €          | CASUD             | 16 350,00 €        |
| Impôts et taxes                    | 0,00 €             |                   |                    |
| Charges de personnel               | 50 000,00 €        |                   |                    |
| Autres charges de gestion courante | 7450,00 €          |                   |                    |
| <b>COÛT TOTAL</b>                  | <b>65 450,00 €</b> | <b>COÛT TOTAL</b> | <b>65 450,00 €</b> |

L'action se déroulera du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024.

- **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- **VU** l'instruction budgétaire pour l'exercice 2024
- **VU** l'avis de la commission développement économique ;
- **VU** le dossier de demande de financement présenté par les porteurs de projets.

**Considérant que,**

- Les compétences de la CIREST en matière de politiques de la ville et d'insertion ;
- Le domaine d'activité visé par le projet ;
- Les modalités d'intervention de la CIREST ;
- Les conditions liées au démarrage de l'action ;
- L'instruction des demandes d'aides individuelles ;

**Le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, avec 41 « Pour »,**

- **DE SE PRONONCER** favorablement sur l'attribution d'une subvention d'un montant forfaitaire de 16 350 € (seize mille trois cent cinquante euro et zéro centime) ;
- **D'ENGAGER** une enveloppe de 16 350 € (seize mille trois cent cinquante euro et zéro centime) pour la subvention de fonctionnement;

- **DE PRÉLEVER** les crédits de paiement soit 16 350 € (seize mille trois cent cinquante euro et zéro centime) ;
- **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cette décision et à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Saint Benoît,

Le ou la secrétaire de séance  
Monsieur Patrice BOULEVART

**Pour extrait conforme ,  
Le président de la CIREST**

Patrice SELLY